Paris 19 pdc

Juin 2009

Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Commission de suivi réorg

www.cfdtsf3c.org

Jeudi 28 mai s'est réunie la commission de suivi de la réorg 2009. Nous avons profité de l'occasion pour interpeller la direction sur la distribution des plis électoraux et des indemnités prévues….

Suivi par secteur

Secteur 1 :
- 1103 : aide les jours sécables
- Belvédère : 2 boîtes de domiciliation (SOFRADOM et ABC LIV) – Engagement des 2 sociétés à améliorer le code cedex

Secteur 2 :
- Globalement OK
- 2503 ; 2602 et 2603 : accompagnement le 10 et 11 juin
- Création dépôts sup au 9,13 et 21 Manin

Secteur 3 :
- 3203 : accompagnement le 11 juin
- 3303 : accompagnement le 12 juin (longueur de la tournée avec les recos les jours sécables)

Secteur 4 :
- 4603 : rééquibrage effectué ; un accompagnement est prévu courant juin

Secteur 5 :
- 5401 : tournée aménagée suspendue
- 5304, 5303 et 5302 : revus en juillet suite aux divers changements à venir sur les zones

Autres infos

- La rentrée des facteurs s'est améliorée (constat unanime)
- Baisse de 10 % des flux à la cabine suite au départ des chèques vacances (ANCV/EXPERIAN)
- 1401 : réfléchissement de la lumière sur les étiquettes plastifiées pris en compte. Reste à vérifier si c'est un cas isolé ou si d'autres rencontrent le même problème…
- Recrutement de 15 à 20 personnes cet été (45 les années précédentes) pour remplacer les congés bonifiés et temps partiel
- Rappel : sécabilité pendant les périodes faibles et estivales sur la base du volontariat

Plis électoraux

- 92 200 plis électoraux à distribuer sur le 19ème arrondissement par les titulaires
- Distribution sur les jours non sécables avec une date limite imposée : 6 juin 2009
- Indemnité au forfait pour chacune des 3 catégories : manuts, facteurs et chefs d'équipes
- Paiement des indemnités en heures sup (suivant en cela la nouvelle réglementation)

Ce tract n'a d'autre ambition que de vous donner une information brute sur les décisions prises par la direction Locale. Si vous constatez une anomalie, si ces décisions ne vous semblent pas respectées ou tout simplement, si vous pensez avoir été oublié par la commission de suivi : n'hésitez pas à interpeller un militant CFDT !

La réorg est l'affaire de tous !